Comité de soutien aux grévistes de la faim Secrétariat par l'ACIPA - BP 5 – 44130 Notre Dame des Landes

Tél: 06 33 51 01 25

à Monsieur François Hollande59 avenue de Ségur75 007 PARIS

Notre Dame des Landes, le 30 avril 2012

OBJET : Projet d'aéroport à Notre Dame des Landes : réaction à l'article paru dans Ouest France ce jour

Monsieur Hollande,

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt dans le journal Ouest France de ce jour, votre réponse à la question du journaliste sur le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes.

Vous rappelez d'abord les raisons avancées par les porteurs de ce projet de transfert : sécurité et développement. Sans vouloir polémiquer davantage, nous souhaitons vous rappeler qu'il n'y a pas de problème de sécurité à Nantes, sauf à déplacer dans ce cas, beaucoup d'autres équipements aéroportuaires (Toulouse, Marseille, Nice, sans parler d'Orly et Roissy). Un collectif de pilotes s'est d'ailleurs constitué qui pourrait vous entretenir de ce sujet précis que les porteurs du projet utilisent depuis peu comme si c'était désormais l'argument majeur.

Il y a bien en revanche effectivement, deux visions du développement qui s'opposent :

- celle que nous portons pour le réaménagement et l'amélioration de l'équipement actuel dont le bureau d'études néerlandais CE Delft a montré l'intérêt : préservation de terres agricoles et du « château d'eau » qu'est le site de Notre Dame des Landes pour une agriculture paysanne, productive et écologiquement responsable.
- celle des porteurs locaux du projet d'aéroport, désireux d'inaugurer un nouvel équipement à l'échelle de leur ambition, quels que soient les conséquences et le gâchis financier, humain et écologique que cela représente.

Puis vous affirmez que la réalisation de cet aéroport se fera « à condition que tous les recours aient été épuisés ». C'est précisément ce que nous rappelons précisément depuis 20 jours avec le mouvement de grève de la faim : de nombreux recours (sur la DUP, sur les expropriations, sur le contrat de concession – sans parler du dossier des compensations environnementales non encore connu à ce jour, l'enquête publique étant prévue en juin 2012) sont pendants et c'est pourquoi il nous paraît totalement inacceptable que les agriculteurs perdent leurs terres avant la fin de l'instruction du dossier.

Vous demandez que « *l'exploitation des terres puisse continuer pendant cette instruction* ». Nous nous en réjouissons. Mais vous comprendrez cependant qu'il y ait une différence pour les paysans en activité, entre, rester propriétaires de leur outil de travail jusqu'à la fin ou exploiter une terre ou des bâtiments qui seraient devenus propriété légale de AGO (Aéroport du Grand Ouest)/Vinci.

C'est pourquoi nous espérons de votre part un engagement écrit qui précise vos propos et ce que vous décideriez si vous deveniez le prochain président de la République Française. Nous nous permettons de vous rappeler notre exigence majeure : « arrêt des expropriations et expulsions tant que tous les recours n'ont pas été jugés ».

Dans l'espoir d'une réponse très rapide, nous vous assurons, Monsieur Hollande, de notre considération militante.

Pour le comité de soutien La secrétaire – Agnès Belaud